



## Mission de l'UIHJ auprès du ministère de la justice du Chili

Dans le cadre de la réforme du Code de procédure civile chilien et de la création d'un agent d'exécution, l'UIHJ s'est rendu le 21 février 2011 à Santiago (Chili) à la demande du ministre de la justice, Felipe Bulnes.

Cette mission, initiée par Rodrigo Zuniga Carrasco, fait suite à son voyage d'étude réalisé en 2008, au cours duquel, après avoir présélectionné deux systèmes d'exécution, il s'est rendu aux Pays-Bas, chez Leo Netten, président de l'UIHJ, et chez Dominique Aribaut-Abadie, trésorière de l'UIHJ, à Castres (France).

La délégation de l'UIHJ était composée de Leo Netten et de Dominique Aribaut-Abadie. La Chambre nationale des huissiers de justice de France (CNHJ) était également présente, en la personne de son trésorier, Patrick Sannino.

La réunion s'est déroulée au ministère de la justice, à Santiago, pendant un déjeuner de travail auquel participaient Felipe Bulnes, ministre de la justice, Francisca Wert, directrice de la Gestion et de la Modernisation de la justice, ainsi que des représentants de la Commission intra-ministérielle pour la réforme de la procédure civile, composée des professeurs Raul Tavolari, Cristian Maturana et José Pedro Silva.

Leo Netten a présenté l'UIHJ, son activité et ses liens avec les différentes organisations internationales.

Il a ensuite longuement exposé la recommandation 2003/17 du Conseil de l'Europe et plus spécialement les lignes directrices de la CEPEJ du 17 décembre 2009 sur l'exécution, soulignant ainsi l'importance du choix du professionnel privé avec un haut niveau de formation qui permettrait au Chili de garantir aux justiciables une exécution juste, rapide et efficace.

Un long débat s'est engagé avec les trois professeurs sur l'avant-projet de loi. Des précisions sur la procédure civile française leur ont été apportées par Patrick Sannino et Dominique Aribaut-Abadie.

Cet échange fructueux a été suivi d'une réunion avec les représentants du pouvoir judiciaire et du ministère de la justice.

Après un exposé général de Dominique Aribaut-Abadie sur l'huissier de justice, son statut, ses missions, sa responsabilité et sa formation, Patrick Sannino a présenté l'organisation professionnelle de l'huissier de justice en France.

Leo Netten a plus particulièrement mis l'accent sur l'UIHJ, son rôle, ses activités, ses missions de soutien et ses liens avec les organisations internationales.

Une série de questions très pratiques ont été posées par les différents participants sur la gestion des offices, sur la comptabilité et sur les différents contrôles.

Cette mission revêt une importance capitale pour l'UIHJ et la CNHJ car le Chili va instituer dans les mois qui viennent un professionnel autonome en charge de l'exécution qui sera, soit un fonctionnaire, soit un professionnel privé.

Ce choix est d'autant plus important que le Chili, pays leader d'Amérique du Sud est observé par les autres pays qui pourraient décider de suivre son sillage. A ce titre il convenait de se positionner et de mettre en avant le modèle libéral et ses avantages dans le système d'exécution.

C'est dans les prochains mois que le gouvernement chilien optera pour un système ou un autre.



*Leo Netten, président de l'UIHJ avec Felipe Bulnes, ministre de la justice du Chili, Dominique Aribaut-Abadie, trésorière de l'UIHJ, Patrick Sannino, trésorier de la Chambre nationale des huissiers de justice de France, et les professeurs Raul Tavolari, Cristian Maturana et José Pedro Silva*  
*Leo Netten, President of the UIHJ with Felipe Bulnes, minister for justice of Chile, Dominique Aribaut-Abadie, treasurer of the UIHJ, Patrick Sannino, Treasurer of the National Chamber of Judicial Officers of France, and Professors Raul Tavolari, Cristian Maturana et José Pedro Silva*



*Pendant la réunion - During the meeting*



*Le ministère de la justice du Chili - The Ministry of Justice of Chile*



*Leo Netten et Felipe Bulnes*  
*Leo Netten and Felipe Bulnes*



## Mission of the UIHJ at the Ministry of Justice of Chile

As part of the reform of the Chilean Code of Civil Procedure and the establishment of a judicial officer, the UIHJ went to Santiago (Chile) on 21 February 2011 to meet the Minister for justice, Felipe Bulnes.

The mission, initiated by Zuniga Rodrigo Carrasco, follows his study tour in 2008, during which, after having pre-selected two enforcement systems, he visited Leo Netten, president of the UIHJ, in the Netherlands, and Dominique Aribaut-Abadie, treasurer of the UIHJ, in Castres (France).

The UIHJ delegation was composed of Leo Netten and Dominique Aribaut-Abadie. The National Chamber of Judicial officers of France (CNHJ) was also present in the person of its treasurer, Patrick Sannino.

The meeting was held at the Ministry of Justice, in Santiago, during a working lunch attended by Felipe Bulnes, Minister for Justice, Francisca Wert, Director of Management and Modernization of Justice, and representatives of the Intra-ministerial Commission for the reform of civil procedure, composed of professors Tavolara Raul, Cristian Maturana and José Pedro Silva.

Leo Netten presented the UIHJ, its activity and its relationship with the different international organizations.

He then explained at length the recommendation 2003/17 of the Council of Europe and especially the CEPEJ guidelines of 17 December 2009 on enforcement, highlighting the importance of choosing the private professional with a high level of training that would allow Chile to guarantee litigants a fair, fast and efficient enforcement.

An extensive discussion ensued with the three professors on the preliminary bill. Details of the French civil procedure were given by Patrick Sannino and Dominique Aribaut-Abadie.

This fruitful exchange was followed by a meeting with representatives of the judiciary and the Department of Justice.

After an overview of Dominique Aribaut-Abadie on the judicial officer, its status, its responsibilities, accountability and training, Patrick Sannino presented the professional organization of the judicial officer in France.

Leo Netten particularly emphasized on the UIHJ, its role, activities, support missions and its links with international organizations.

A series of very practical questions were raised by various participants on the management of judicial officers' offices, accountancy and the various controls over the profession.

This mission is crucial for UIHJ and the CNHJ for Chile will introduce in the coming months a sole practitioner in charge of enforcement that will either be a civil servant or a private professional.

This choice is especially important as Chile, a leading country in South America is observed by other countries that might decide to follow its wake. As such it was necessary to take position and to highlight the liberal model and its advantages in the enforcement system.

It's in the coming months that the Chilean government will choose one system or another.

## André Mathieu, récipiendaire de la médaille du C.I.Q. (Quebec)

A l'occasion du 14<sup>e</sup> congrès annuel et de l'assemblée générale de la Chambre des huissiers de justice du Québec du 22 au 24 mai 2009 à Québec, notre confrère André Mathieu a reçu ce prestigieux prix des mains du directeur général du Conseil interprofessionnel du Québec, Jean-François Thuot, soulignant ainsi son dévouement exemplaire à la profession d'huissier de justice.

### Le prix Mérite

La cérémonie s'est déroulée en présence du président de la Chambre des huissiers de justice du Québec, Louis-Raymond Maranda. Plusieurs hautes personnalités du monde juridique québécois étaient présentes ainsi qu'une importante délégation de l'UIHJ et d'huissiers de justice européens dont le président de l'UIHJ, Jacques Isnard, son vice-président Leo Netten, son trésorier, Jean Christin, Guy Duvelleroy, président de la Chambre nationale des huissiers de justice de France et Alain Bobant, huissier de justice (France), président de la Fédération nationale des tiers de confiance. La Chambre des huissiers de justice du Québec est jumelée à la Chambre régionale des huissiers de justice de la cour d'appel de Poitiers (France), où exerce Alain Bobant. Ce jumelage fût d'ailleurs réalisé et finalisé par notre confrère durant l'une de ses nombreuses mandatures à l'UIHJ. La délégation s'était expressément déplacée depuis l'Europe en sol québécois pour rendre un hommage tout particulier à leur confrère pour ses quarante ans de loyaux services au sein de sa profession au Québec ainsi que pour son indéfectible et exceptionnel intérêt pour l'UIHJ pendant ces dernières quarante-deux années à échanger et tisser des liens confraternels avec notre grande famille internationale.

Le prix Mérite a été créé et est décerné chaque année par le Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ). Cet organisme québécois regroupe quarante-six ordres professionnels et 347 000 professionnels exerçants sur le territoire du Québec. Le prix est accordé à un professionnel qui, à un moment de sa vie professionnelle, s'est démarqué de façon remarquable pour son dynamisme, sa détermination et son dévouement exceptionnel à sa profession, par un engagement social marqué et constant.

De fait, notre confrère Mathieu a indéniablement contribué à l'avancement de la profession d'huissier de justice. En témoignent ses implications pendant toutes ces années à de nombreux postes au sein de sa chambre, dont il a été directeur, mais aussi en matière d'enseignement et d'une inspection professionnelle alors naissante, ou encore dans ses autres et très nombreuses réalisations qui contribuèrent au rayonnement de sa profession. Notre distingué confrère fût le premier Québécois à occuper le poste de secrétaire permanent de l'UIHJ pour les Amériques ainsi que le premier à accéder au bureau de direction à titre de secrétaire-adjoint de l'UIHJ. Il est aussi le premier délégué onusien de l'UIHJ à siéger au sein du Conseil économique et social de l'ONU (Ecosoc) à New-York pour la représentativité de l'UIHJ au sein de cet important organisme